

## Manque de personnel qualifié dans le secteur de la santé

La question de la disponibilité du personnel qualifié, notamment dans le secteur de la santé, était problématique en Suisse bien avant que ne soit acceptée l'initiative «Contre l'immigration de masse». Par son initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié, la Confédération cherche à augmenter la disponibilité du personnel qualifié suisse. Le succès de cette initiative est jusqu'ici limité.

Cette question est particulièrement problématique dans le secteur de la santé. En effet, l'augmentation rapide de la longévité dans notre société se traduira, en Suisse, par une forte augmentation des bénéficiaires de prestations ces prochaines années. Nous aurons alors non seulement besoin de plus de personnel soignant, mais également de plus de personnel qualifié, et ce dans tous les domaines des soins. Les décisions prises récemment ont affecté le cadre réglementaire. Par exemple, la mise en œuvre de l'initiative «Contre l'immigration de masse» suppose une limitation de l'immigration et/ou une meilleure exploitation du potentiel que représente le personnel qualifié suisse. Dans le même temps (voir article suivant), la mise en place d'un contrôle du secteur ambulatoire par l'Etat aurait pour conséquence que l'admission des médecins s'en verrait une fois de plus limitée. Cette évolution à contre-courant est d'autant plus marquée que le nombre de professionnels qualifiés formés par les cantons jusqu'ici est trop faible. Selon les estimations faites, les besoins auront augmenté de 13% d'ici à 2030 et le nombre de professionnels qualifiés devant être engagés pour les soins et dans les hôpitaux d'ici là sera de l'ordre de 120'000 à 190'000. Que faire?

Le Forum Santé pour Tous souligne que la nécessité d'assurer des services impeccables aux patients demande également que l'importance de la santé et de son économie soit prise en compte dans le débat portant sur la question des soins de santé (apportés par un personnel qualifié) fournis par la Suisse. Du point de vue politique, la

## L'initiative et le masterplan ne suffisent pas!

mise en œuvre ciblée de l'initiative «Contre l'immigration de masse» doit tenir compte de ce besoin. Il en va différemment dans le secteur du tourisme, par exemple, car le nombre et la variété de niveaux de formation requis dans le secteur de la santé, de même que les besoins de personnel hautement qualifié sont extrêmement importants. Le Conseil fédéral a lui-même fait le calcul récemment. Selon un rapport paru sur la question, les professionnels se répartissent dans 51 métiers dans les secteurs les plus variés, ce qui est peu. Le manque de spécialistes qualifiés est particulièrement marqué, et tout spécialement dans le secteur de la santé. Tandis que l'offre de formation initiale dans le secteur des soins («assistants en soins et santé communautaire») est intéressante et compte un taux de réussite élevé, la Suisse peine énormément en ce qui concerne le niveau tertiaire – c'est-à-dire au niveau des Ecoles supérieures (ES) et des Hautes écoles spécialisées (HES). Ainsi, les hôpitaux souffrent d'un manque de médecins et autres professionnels ayant suivi une formation supérieure. Cette pénurie de personnel de niveau universitaire et la réintroduction du gel des admissions auront des répercussions particulièrement négatives sur la formation des médecins.

Certes, le masterplan «médecine de famille et médecine de base» mis sur pied par le Département fédéral de l'intérieur (DFI) visait à atténuer ce problème, notamment par un soutien de la médecine de famille au niveau universitaire (env. 400 millions de francs sont à disposition), ceci afin de «remédier rapidement aux problèmes dans le domaine de la médecine de base et dans le cadre des compétences actuelles». Or, ce postulat est incomplet du point de vue macroéconomique, raison pour laquelle le Forum de la Santé pour Tous a émis des réserves dans le soutien unilatéral de la profession des médecins de famille (qui répond à une pression exercée par ces derniers). Pour rappel, la formation de médecins en nombre suffisant relève de la compétence des cantons. Il est nécessaire

## Editorial

Mesdames, Messieurs,

Aucune décision porteuse allant dans le sens d'un système de santé libéral n'a encore été prise en 2015. Nous devons soutenir davantage les efforts politiques faits en vue d'un aménagement libéral de notre système de santé. Le Forum Santé pour Tous est préoccupé par le plan du Conseil fédéral visant à consolider le contrôle du secteur ambulatoire. En effet, nous nous opposons fermement au projet de transférer définitivement le contrôle du secteur ambulatoire aux cantons au moyen d'un élargissement de leurs compétences. Le FST souligne que le gel des admissions fait obstacle à la concurrence et renforce à tort le pouvoir des cantons. Il serait préférable que lesdits cantons s'efforcent (lire notre dossier thématique sur la question) de remédier au manque de personnel qualifié dans le secteur de la santé en proposant des concepts efficaces et de bonnes stratégies de formation. Il est important de rappeler ici que le concept d'un système de santé libéral offrant aux assurés des services de qualité à des prix justes et compétitifs est loin d'avoir le vent en poupe auprès de l'Etat. C'est pourquoi nous avons besoin d'une vraie concurrence de qualité et de la volonté de chaque personne concernée de garantir le meilleur aux assurés et aux patients au sein d'un marché libre, que ce soit en matière de négociation tarifaire, dans les efforts qui sont faits afin de se procurer suffisamment de personnel qualifié ou en ce qui concerne la planification hospitalière. Car nous n'avancerons pas si nous continuons de défendre des intérêts unilatéraux.

Ainsi, nous avons le grand plaisir de vous annoncer une prochaine session importante, qui se tiendra le 15 septembre 2015 à l'hôtel Bellevue Palace, à Berne. Nous y débattrons de la façon d'obtenir une grande qualité dans le secteur de la santé ainsi que des impératifs politiques à mettre en place afin d'y parvenir. La voie engagée par l'Office fédéral de la santé publique, dont l'objectif est d'assurer la qualité des services de soins au moyen d'une intervention du haut vers le bas sur le marché, est vouée à l'échec. Il revient aux spécialistes du secteur de la santé eux-mêmes de se prononcer sur l'élaboration des règles permettant d'assurer la qualité, le rôle de l'Etat se limitant, comme cela est déjà le cas sur d'autres questions, à mettre en place un cadre réglementaire adéquat. Le Prof. Michael Heberer, docteur en médecine et membre de la direction de l'Hôpital universitaire de Bâle ainsi que du comité de l'Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et les cliniques (ANQ), exposera la façon dont le secteur de la santé pourra obtenir et garantir la qualité selon le principe du bas vers le haut. Nous nous réjouissons de vous rencontrer et vous remercions de votre intérêt et de votre engagement.

Alex Kuprecht  
Président du Forum Santé pour Tous

d'instaurer un nombre minimum obligatoire de places d'étude offertes par les cantons si l'on veut améliorer la disponibilité de tous les groupes indispensables de médecins spécialistes et autres spécialistes, et ce d'autant plus que ces cursus sont financés jusqu'à un tiers par des subventions de la Confédération. Le FST examinera et analysera en détail le rapport sur

## Contrôle du secteur ambulatoire

**A l'avenir, le Conseil fédéral souhaite également soumettre le secteur ambulatoire au contrôle de l'Etat et confier les décisions concernant l'ouverture ou la non-ouverture de cabinets médicaux aux cantons.**

Le Forum de la Santé pour Tous s'oppose fermement à ce projet, arguant que ce dernier est plus que mal pensé compte tenu de la pénurie grandissante de médecins en Suisse, qui ne fera que s'aggraver avec la limitation de l'immigration. Il est essentiel que le parlement corrige ce point. En avançant que nous devons consolider les forces de notre pays et éviter une

## Planification hospitalière

**Le problème de taille que posent les essais de planification hospitalière (fédérale) au niveau cantonal est dû au fait que les cantons s'empêchent dans leurs multiples rôles, rendant totalement impossible toute planification hospitalière (et tout financement hospitalier) sur la durée.**

Ils possèdent les hôpitaux, ils les mandament et les surveillent à la fois. La plupart du temps, cela entraîne une augmentation des coûts, des prix moyens démesurés, un subventionnement par les pouvoirs publics, de même qu'un subventionnement croisé et des limitations de quantités non autorisées. Il en résulte des prestations trop onéreuses et une absence de concurrence, qui ont également pour effet de freiner

## Agenda FST mars 2015

**Certes, tous s'accordent pour dire que le financement des services hospitaliers stationnaires et ambulatoires, et en particulier la participation des cantons, doivent être revus, mais pas sur la façon d'y parvenir.**

Au mois de mars, le Forum de la Santé pour Tous a proposé un éclairage sur la voie qui nous permettrait d'y arriver au

l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié annoncé fin juin 2015 de même que le masterplan «médecine de famille et médecine de base», en vue de déterminer si le catalogue étatique est en mesure de désamorcer la situation dans les métiers de la santé et en particulier dans le secteur tertiaire. Nous consacrerons une session à ces questions au printemps 2016.

## Le parlement doit apporter des corrections!

concentration inutile de médecins dans les cantons, ces derniers se verraient attribuer un domaine de compétence supplémentaire en plus de la douzaine de tâches et de rôles qui leur incombent (dont une partie présente d'ailleurs des conflits d'intérêts) et qu'ils doivent assumer. Le FST insiste sur le fait qu'il serait préférable de redéfinir et de repenser la répartition des rôles plutôt que d'élargir la compétence d'intervention réglementaire des cantons sur le marché de la santé. Il faudrait, en particulier, rappeler aux cantons d'assumer enfin leurs devoirs en matière de formation des médecins en créant suffisamment de places de formation.

## Réveil printanier?

toute possibilité de mettre en place une stratégie qualitative efficace et qui entraînerait des coûts excessifs pour les assurés. On remarque toutefois que les cantons atteignent leurs limites du fait de la non-coordination de leurs politiques hospitalières. En effet, les cantons de Berne et de Schwyz débattent actuellement d'une initiative sur la question. Le canton de Berne demande une «évaluation des distorsions de la concurrence contraires à la LAMal», ceci impliquant que la Confédération définisse, pour tous les cantons, quels sont ceux qui financent leurs hôpitaux avec l'argent du contribuable. Si l'on peut comprendre cela comme un aveu d'échec de la part du canton de Berne, en ce qui concerne le canton de Schwyz, il s'agit

## Financement des services hospitaliers stationnaires et ambulatoires

mieux et qui serait la plus adaptée à notre bon système de santé. Scientifiques (intervenant principal, Matthias Maurer de l'Institut pour l'économie de la santé de Winterthur), assureurs (Thomas J. Grichting, docteur en droit, vice-président de santésuisse) et Michael Jordi en tant que représentant de la Conférence des directeurs de la santé, ont présenté leur vision des choses. Dans sa conclusion,

## Agenda

Le Forum Santé pour Tous vous convie régulièrement à des manifestations d'information en matière de politique de santé qui sont présidées par des intervenants de premier plan.

Inscrivez les prochaines manifestations dans vos agendas.

Le Forum Santé pour Tous à:

- **Session à Berne**  
15 septembre 2015  
à partir de 12h30 (cocktail dînatoire)  
jusqu'à 14h30  
Hotel Bellevue Palace  
Berne

### Comment créé-t-on la qualité dans le secteur de la santé?

avec Prof. Michael Heberer, docteur en médecine, directeur suppléant de l'Hôpital universitaire de Bâle, membre du comité ANQ

Vous trouverez de futurs événements, des communiqués de presse et des documents de synthèse sur:  
[www.santepourtous.ch](http://www.santepourtous.ch)

d'avantage d'une question de remise en ordre, étant donné qu'il n'y a pas d'hôpital subventionné par l'Etat dans ce canton et que l'offre hospitalière s'oriente en fonction de la viabilité des offres sur le marché. C'est la raison pour laquelle l'on discute du dépôt d'une initiative similaire à Berne, afin de «veiller à empêcher [...] l'octroi de contributions publiques contraires au principe de concurrence introduit lors du nouveau financement des hôpitaux».

Le FST félicite et soutient cet engagement. En effet, ce n'est qu'en renonçant à la distribution de fonds publics aux hôpitaux à l'échelle fédérale qu'une véritable concurrence (de qualité), basée sur une répartition équitable des moyens, verra le jour.

Matthias Maurer a soulevé la question suivante relevant de l'économie de la santé: le financement moniste par les assurances maladies pour l'ensemble des prestations d'AOS ne serait-il finalement pas la variante la plus à même de réaliser l'objectif? Le Forum de la Santé pour Tous demande au parlement de ne pas relancer une recherche de grande envergure dans le but de trouver la meilleure solution.